

Portrait social

Communauté d'agglomération de La Rochelle



45,4%
PERSONNES
COUVERTES

39 989
ALLOCATAIRES

Sur la communauté d'agglomération de La Rochelle, **82 118 habitants** sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **45,4%** de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 27% à 49% selon les communautés de communes et d'agglomération.

Le territoire se caractérise par une proportion importante de personnes isolées (56% contre 48,6% au niveau départemental).

3 568 étudiants bénéficient d'une aide, soit 9% de l'ensemble des allocataires.

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenu.

164 équipements financés
par une prestation de service

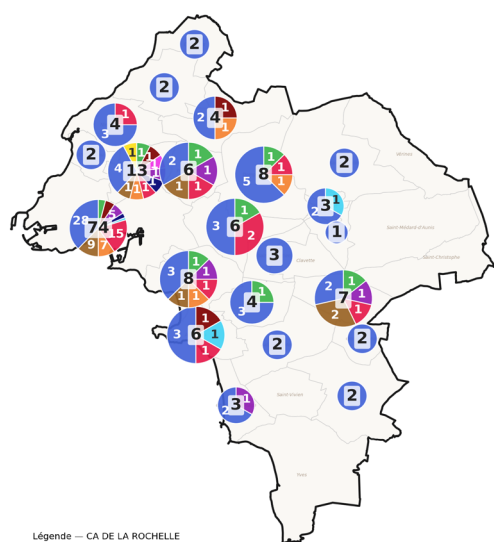
13% des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (13% au niveau départemental, 15% au niveau national).

11 969 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1307 € par unité de consommation. **Dans ces foyers précaires, vivent 8 886 enfants.**

Le poids financier de la Caf sur le territoire

253 M€

- 234,3 M€ de prestations familiales versés aux allocataires
- 18,9 M€ de prestations et subventions versées aux gestionnaires d'équipements

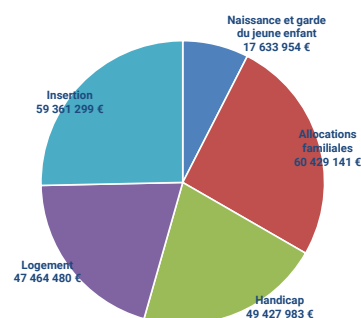


Légende — CA DE LA ROCHELLE

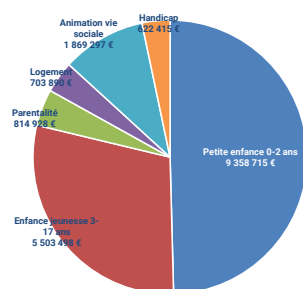
- AAD — Aide à Domicile (1)
- ALSH — Accueil Loisirs Sans Hébergement (80)
- CLAS — Contrat Local Acc. Scolarité (14)
- CS — Centre Social (11)
- EAJE — Étab. Accueil Jeune Enfant (24)
- EVS — Espace de Vie Sociale (3)
- FJT — Foyer Jeunes Travailleurs (3)
- LAEP — Lieu Accueil Enfants Parents (10)
- MEDIA — Médiation Familiale (1)
- PSJEUNE — Prestation Jeunes (7)
- RPE — Relais Petite Enfance (10)

La carte situe le lieu d'implantation de l'équipement mais celui-ci peut être à rayonnement intercommunal ou itinérant.

Financements en Prestations familiales



Financements en Action sociale





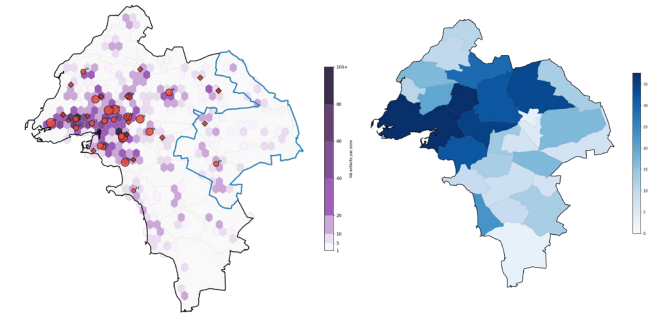
Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant

Offre d'accueil collectif et nombre d'enfants de moins de 3 ans

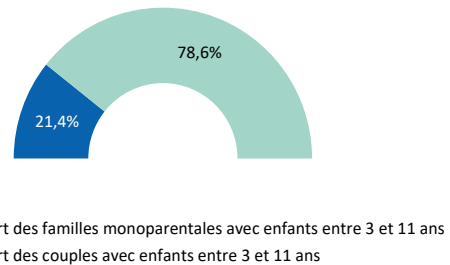
553 assistantes maternelles actives



Type / Indicateur	Total
Fond : nb Ass Mat actives par commune	34
Nombre d'enfants 0-2 ans par zone	
Étab. Accueil Jeune Enfant Psu	4
Contour EPCI compétence Petite enfance	

Les crèches bénéficiant de la Prestation de service unique (Psu) et les micro-crèches Paje pour lesquelles les familles reçoivent le complément mode de garde structure (Cmg) proposent au total **1 068 places** contre **1 777 enfants gardés par les assistantes maternelles**. Ainsi 8 enfants sur 10 bénéficient d'une place d'accueil.

Familles allocataires avec enfants de moins de 3 ans



Source : Caf 2025

Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **355 foyers la perçoivent**. Entre 2023 et 2025, le nombre de grossesses en cours au 31 décembre 2025, est passé de 276 à 283.

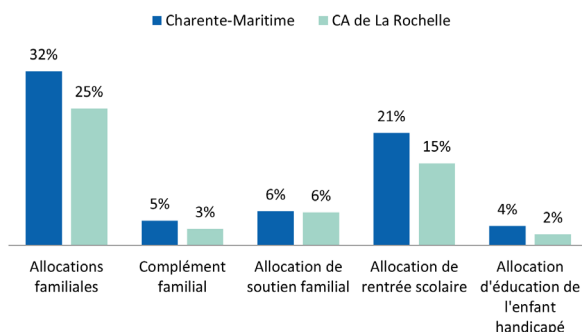
La part des familles monoparentales avec enfants de moins de 3 ans est de 17% contre 83% pour les familles en couples. Le nombre de familles avec enfants de moins de 3 ans représente 23% de l'ensemble des familles de la communauté d'Agglomération de La Rochelle.



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

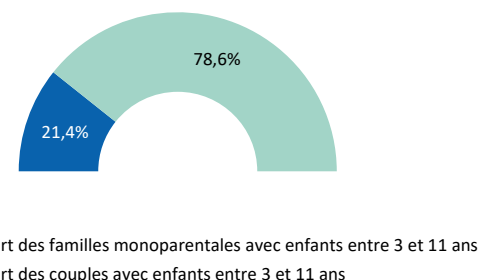
Proportion d'allocataires concernés par ces prestations



Source : Caf 2024

- 25% des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 3% perçoivent un complément familial,
- 15% reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- 6% perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- 2% sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

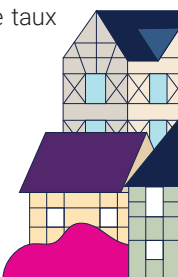
Familles allocataires avec enfants entre 3 et 11 ans



Source : Caf 2025

La Caf témoigne également d'un engagement important de **soutien à la parentalité avec un peu plus de 814 000€** permettant de financer les actions et structures.

La part des familles monoparentales avec enfants entre 3 et 11 ans est de 21,4% contre 20% sur le département. Le taux est stable depuis 2023 (+0.8 point).

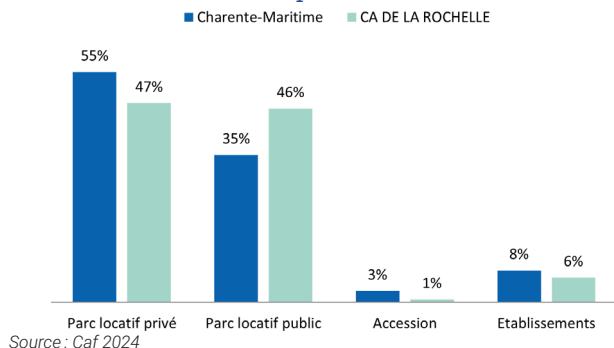




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Au mois de juin 2024, **18 264 foyers** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **29 032 personnes**, soit **16% de la population** totale du département.

La communauté d'agglomération de La Rochelle se caractérise par une proportion équivalente entre les bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif public (46% contre 35% en Charente-Maritime) et ceux du privé (47,3% contre 54,7% en Charente-Maritime).

Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Charente-Maritime	CA de La Rochelle
Parc locatif privé	221 €	210 €
Parc locatif public	203 €	200 €
Accédants	168 €	171 €
Établissement	198 €	197 €

Source : Caf 2024

Quelque soit le type de logement, les montants moyens de l'aide au logement sont similaires à ceux de la Charente-Maritime. Ce qui pourrait s'expliquer par un niveau de loyer et une structure socio-économique globalement similaire.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

> Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à **4 535 foyers** sur la communauté d'agglomération. Parmi eux, 20% ont moins de 30 ans, 61% sont des personnes isolées et 9% sont des familles bénéficiaires de la majoration isolement.

> **14 037 allocataires** bénéficiaires de la prime d'activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi, soit 35% des foyers allocataires (37% au niveau départemental).

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 1 162 foyers en 2024.

> **4 379 personnes** sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah). 56% d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein (57% au niveau départemental).

Sur le territoire, **1 023 familles** bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh). Parmi eux, 822 ont été accueillis dans les structures financées par les prestations de service (124 en Eaje et 698 en Alsh) soit 74%.

Dans le cadre de notre politique «inclusion-handicap», **622 415 € ont été versés aux partenaires**.

Profil des bénéficiaires prestations liées au handicap

4 379

BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH

15 %

DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH ONT DES ENFANTS

1 107

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES DE L'AAEH DE L'AAEH

3 enfants/4

BÉNÉFICIAIRES DE L'AAEH SONT ACCUEILLIS EN EAJE ET EN ALSH



L'actualité des territoires

À mi parcours de la Convention Territoriale Globale – Projet de services aux familles 2023-2027, signée entre la Communauté d'Agglomération de la Rochelle, les 28 communes constituant un même bassin de vie et d'activités, et la Caisse d'Allocations Familiales, plusieurs actions marquantes ont illustré en 2025 la dynamique engagée et les effets du projet social et familial de territoire.

Quinzaine de la petite enfance

Pour la seconde année, la Cda a choisi d'aller au-delà de la dynamique nationale de la semaine de la Petite Enfance en organisant une Quinzaine (15–29 mars 2025).

En doublant la durée de l'événement, le territoire affirme une ambition forte : offrir aux familles et aux professionnels un temps plus riche, plus accessible et plus fédérateur, au service du projet social et familial de territoire. Une programmation riche avec **47 actions** ouvertes à tous proposées par les structures du territoire.

- Du 15 au 29 mars 2025 : Une programmation riche avec 47 actions ouvertes à tous proposées par les structures du territoire.
- 3 spectacles (9 séances) pour les enfants en familles ou accompagné de professionnels
- 1 conférence pour les professionnels
- 1 documentaire réalisé sur les métiers de la Petite enfance
- 486 inscrits au total (282 enfants et 204 adultes) hors inscriptions sur place.
- 22 des 28 communes représentées.

La quinzaine de la Petite enfance permet de mettre en lumière les actions à destination des tout-petits. Elles sont une ouverture à l'offre du territoire et permettent de lever les freins à la fréquentation des différents services dédiés aux familles.

La préparation de cette quinzaine fédère les professionnel(le)s et leur permet davantage de travailler ensemble au profit (Rpe, crèches, Laep, centres sociaux...).



Séminaire Ctg du 17 juin 2025

Le séminaire, portant sur les **mesures d'impact**, a rassemblé plus de **80 acteurs du territoire** afin d'évaluer le pilotage et les actions de la convention territoriale globale.

Il s'agissait tant de mesurer les premiers impacts de la convention que d'identifier les éventuels ajustements, au profit d'un projet adapté aux besoins des habitants.

Brunch des acteurs de la jeunesse

- 14 novembre 2025 - Espace Michel Crépeau à Nieul s/ Mer.
- Présentation des promeneurs du net par Mdaja17
- Présentation de la mallette expo 13/18 par le Clspd de la Rochelle.
- Présentation de la politique culturelle par le service culture de l'agglomération.

Conférence Philippe Croizon

- 5 décembre 2025 - Salle de L'Agora à Saint Xandre.

Tournoi inclusif sportif

- 3 décembre 2025 - Complexe sportif de Saint Rogatien

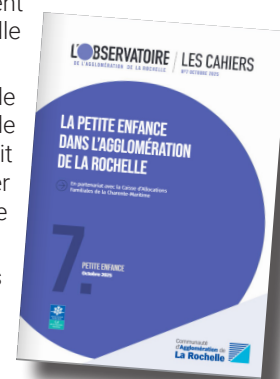
Cahier de l'Observatoire de la petite enfance

- Rappel des compétences attendues dans le cadre de la mise en oeuvre du Service public de la petite enfance par la Caf
- Présentation du cahier de l'observatoire petite enfance co-produit par la Caf et les services de l'agglomération de La Rochelle.

Une cinquantaine de participants (élus, techniciens, directrices de crèches, animatrices Relais petite enfance...) réunis pour découvrir des données qui objectivent les enjeux de la petite enfance à l'échelle de l'agglomération.

A l'échelle de la commune, de l'agglomération, le cahier de l'observatoire permet d'établir un portrait démographique et de caractériser les différentes offres d'accueil petite enfance sur le territoire.

Il est un support au service des autorités organisatrices de la petite enfance dans leur mise en oeuvre du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil, un support à une réflexion partagée pour lever les freins au développement de l'offre d'accueil, et pour le respect des besoins des jeunes enfants notamment.



Pour en savoir + : <https://www.calameo.com/read/001297424058ec70f1c4f?page=1>